

Élection du Conseil municipal des enfants jeudi 24 novembre

La Ville de Limoges, Ville amie des enfants, a mis en place en novembre 2016 le premier Conseil municipal des enfants (CME) afin de favoriser la citoyenneté et d'impliquer les jeunes dans la vie de leur ville. Le conseil a déjà été renouvelé à deux reprises, à l'automne 2018 et 2020.

Répartis en quatre commissions thématiques de travail, les jeunes élus du CME découvrent le fonctionnement de la mairie, proposent leurs propres projets et participent ainsi à l'amélioration du quotidien de tous les enfants de la commune.

314 candidats (190 filles et 124 garçons) se présentent cette année à l'élection pour le renouvellement du CME. Pour rappel, pour être candidat, il faut habiter Limoges et être scolarisé en CM1 ou CM2 à Limoges. La campagne électorale, débutée le 7 novembre, sera close le mercredi 23 novembre.

L'élection se déroulera jeudi 24 novembre dans 32 écoles élémentaires publiques et privées de la ville participantes. Les élections sont organisées dans chaque école participante de Limoges selon un règlement transmis à chaque directeur. Chaque bureau de vote sera constitué avec un président et des assesseurs chargés de veiller au bon déroulement du scrutin et à l'organisation du dépouillement. Tous les élèves de CM1 et CM2 scolarisés dans les écoles de Limoges voteront ce jour-là pour une fille et un garçon de leur école. Les nouveaux conseillers seront élus pour un mandat de deux ans (de novembre 2022 à novembre 2024).

Les résultats seront annoncés vendredi 25 novembre. La proclamation officielle des résultats par le maire de Limoges Émile Roger Lombertie aura lieu le vendredi 25 novembre à 19h à l'hôtel de ville.

Afin d'aider les enfants à prendre la mesure de leur mission, une journée d'accueil leur permettant de se rencontrer, de se connaître, de définir leurs projets sera organisée le samedi 10 décembre.

